

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du Jeudi 18 février 2016

Étaient présents :

Mesdames Ghesquier, Corrèze, Agboton (Direction)
Madame Caremantrant, CPE
Mesdames Olivier, Fontanille, Ayrat, Fauconnier, Boukouti, Monsieur Pasquier (professeurs)
Mesdames Le Merle, Novel et M. Rofidal (LIPE)
Mesdames Blottière, Seddik et Lovett (PEEP)
Madame Badel (FCPE)
Mrs Buge, Jalenques et Moorooogan (élèves)
Mrs Courtès, Chaume, Desesmaison, représentants territoriaux
À l'ouverture du CA, 23 présents, le quorum est atteint.
La séance débute à 18h10

1- APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU C.A DU 30 NOVEMBRE 2015.

Deux précisions sont demandées : Point Enseignement = Réforme : Une enseignante précise que les journées auxquelles ils ou elles sont convoqués sont plus des journées d'information que de formation. L'équipe du collège se montre inquiète quant à la mise en œuvre de la réforme.

Point Cantine : Une APE souhaite que soit ajouté que la demande de forfait 2 jours a été rejetée par la direction.

Adopté

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ajout en point 4-3 : Voyage à Bombanes

Adopté à l'unanimité

3- PRÉPARATION DE LA RENTRÉE 2016

Mme la Principale rappelle en préambule que la commission permanente s'est réunie le 16 février.

• Les horaires

À la rentrée prochaine, les élèves recevront 26 heures de cours par semaine auxquels s'ajoutent les enseignements de complément (latin) :

Ce qui fait un total de **692 heures dont 9 IMP** (indemnité pour mission particulière),

↳ Reste donc **683 heures d'enseignement** à répartir par discipline et par niveau de classe.

Les services de l'académie prévoient pour la rentrée 2016: **632 élèves à répartir en 22 divisions** (principe de 30 élèves par division)

• Dans ces 26 heures élèves, la réforme donne une marge d'autonomie aux établissements

▫ **2h45 par division et par semaine** à la rentrée 2016 (▫ Puis 3h à la rentrée 2017)

↳ Ce qui fait un total de **60,5 heures** à répartir par discipline (incluses dans les 683 heures d'enseignement)

• Cette marge de 60,5 heures d'autonomie correspond aux heures d'EPI et d'AP

AP = Accompagnement personnalisé

EPI = Enseignements Pratiques Interdisciplinaires

Ce sont des heures où les élèves sont en classe entière, répartis par groupes à effectif réduit, en co-enseignement selon les besoins dans chaque discipline.

• Répartition des EPI et des AP

▫ En sixième (cycle 3: CM1-CM2-6^{ème}) : 3 heures d'AP

▫ À partir de la cinquième (cycle 4), 4 heures sont à répartir, l'établissement a choisi l'organisation suivante :

- 2 heures d'AP et 2 heures d'EPI en 5^e et en 4^e

- 1h d' AP et 3 heures d'EPI en 3^e.

• **Propositions faites par le collège** : Parmi les choix faits, mettre l'accent sur les langues vivantes : Avec la réforme, les élèves « perdent » une demi-heure hebdomadaire de LV2 (de 3h à 2h30) et la Section Européenne anglais disparaît (2 heures par semaine en 4^{ème} et en 3^{ème} pour les élèves concernés).

Voir liste des propositions débattues en conseil pédagogique sur document distribué

• **Question parents sur l'impact de cette nouvelle organisation sur les emplois du temps**

À la contrainte du nombre de salles limité au sein des locaux, on ajoute effectivement celle de l'alignement des niveaux de classes, nécessaire pour les dédoublements, par exemple.

Allemand et technologie : Nos besoins sont inférieurs à ressources.

Allemand: 14h30 pour 15h dues,

Technologie: 35h30 pour 36 heures dues.

↳ La demi-heure manquante est prise dans le pot commun.

Latin

2015-2016 : 2h en cinquième et 3h en quatrième et troisième,

2016-2017 : 2 groupes en cinquième (1h hebdomadaire), 1 groupe de quatrième (2h hebdomadaire), 1 groupe de troisième (2h hebdomadaire).

Grec

Ouverture du grec en troisième, en lien avec l'accroissement du nombre d'élèves participant au club de Grec et l'existence de l'option au lycée Paul Lapie.

Classe bi-langues : La bi-langue est supprimée à la rentrée. Les élèves ayant débuté en classe bi-langue Anglais/allemand, restent en LV1 Anglais et LV2 Allemand.

Allemand : 5^e : Un groupe de LV2 allemand (anciens élèves de la sixième bi-langue) auquel s'ajoute un nouveau groupe débutant, idem en 4e

Ce qui revient à proposer à la rentrée prochaine : 2 niveaux différents en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.

L'idée est ici d'élargir le choix proposé aux élèves, ces groupes seront ouverts quels que soient le nombre d'élèves inscrits, l'objectif est d'atteindre une quinzaine d'élèves par groupe.

Pour combler la diminution horaire de la LV2 en quatrième, on propose la mise en place de dédoublements qui n'existeront pas en cinquième.

Par ailleurs, l'objectif est de faire en sorte que l'allemand soit davantage enseigné dans les 3 écoles primaires : A. Sylvestre, J. Mermoz et Logie pour demander la réouverture de la bilangue en 2017.

Un des parents de Mermoz intervient pour dire les familles ont pour la plupart sollicité l'enseignement de l'allemand en primaire.

Anglais :

Les heures ne changent pas en LV1 (toujours 4 heures en sixième et 3 heures semaines pour les autres niveaux), en revanche les 2 heures d'anglais Euro disparaissent en 4ème et en 3ème.

En vue d'offrir à nos élèves les meilleures conditions pour intégrer la section Euro maintenue au lycée et donc d'atténuer les effets de la disparition de cette section pour les quatrièmes de cette année, on propose la création d'un AP "approfondissement culturel" en troisième ainsi que le dédoublement de certains groupes d'anglais.

Physique-chimie

Intégration en 6e de la physique-chimie à un pot commun comprenant physique-chimie/SVT/technologie.

Mathématiques

Proposition de création d'un poste à temps complet

SVT : Ressources pour 2016

- un poste à 18h / Un poste à 15h alors que les besoins sont de 37h30

↳ Un Complément de Service Reçu est proposé avec le collège Les Renardières qui dispose d'un poste en sous service pour combler les 4h30 manquantes.

Histoire-géographie

Proposition de création d'un BMP de 18 heures

EPS : Besoin d'un BMP de 9h sans UNSS.

La commission permanente a émis un avis favorable pour cette répartition.

L'objectif de l'établissement est de faire en sorte que la rentrée 2016 se déroule dans les meilleures conditions pour nos élèves, de ne pas supprimer de poste et de trouver les réponses les plus justes et les plus adaptées aux changements entraînés par la réforme, en rapport avec les moyens qui nous sont alloués, pour répondre aux besoins des élèves. La majorité des enseignants n'est pas d'accord avec cette réforme et fait contre mauvaise fortune bon cœur en acceptant cette dotation horaire.

Ce projet de ventilation des heures est voté à l'unanimité

4. CONTRATS ET CONVENTIONS

4.1 Convention tripartite ENT des Hauts-de-Seine

Madame Ghesquier fait part des difficultés rencontrées par l'ensemble des personnels du collège (problèmes de connections, appels et cahiers de texte en ligne difficile et longs à faire...) depuis le passage à l'ENC. L'outil n'est pas souple, fonctionne très mal, occasionne beaucoup de désagréments, malgré l'investissement de deux professeurs ressource. La prise en main et l'adaptation à ce nouvel environnement numérique demeurent chronophages et insatisfaisants. Un technicien de Neurones se déplace le mardi 8 mars.

NEURONES : déploiement et matériel

EDUCHORUS : les concepteurs.

La reconduction de la convention ENC est votée avec 11 abstentions

4.2 Convention « Ensemble pour la réussite »

Projet avec cette association qui propose un tutorat avec certains élèves en difficultés et des lycéens (1ère, terminale ou des étudiants volontaires et bénévoles).

1h par élève, 1 dizaine d'élèves, 1 tuteur par élève. Les interventions des tuteurs s'effectuent en 2 temps, le vendredi après-midi : 14h30- 15h30 et 15h30-16h30

1er temps: aide au devoirs/méthodologie

2ème temps: tutorat

Un goûter est également prévu avec les familles.

L'objectif est d'opérer un rapprochement avec les parents d'élèves en difficulté, de limiter l'exclusion, d'encourager la convivialité, de permettre aux élèves de reprendre confiance en eux.

Cette expérience est déjà menée dans d'autres collèges de Courbevoie (Vigny, Seurat) et semble apporter un plus.

Accessible à tous les élèves volontaires de tous les niveaux, cette expérience devrait concerner quelques élèves de 6^{ème}, un élève de 3^{ème} et une majorité en 5^{ème} et 4^{ème}.

Un bilan sera dressé d'ici la fin de l'année.

Limite envisagée: les élèves mais aussi les parents parfois refusent de participer aux heures d'aides déjà proposées par le collège.

Cette convention est votée avec 1 opposition et 6 abstentions.

4-3 Voyage à Bombannes

Subvention

Le département a alloué une subvention de 1367 euro au collège dans le cadre du projet monté par l'équipe pédagogique. Ceci permettra de faire baisser le prix par élève.

Vente de gâteaux

Elle sera organisée les soirs de remise des bulletins.

Le conseil d'administration autorise la vente de gâteaux pour réduire le coût de la participation des élèves.

Plafond fixé : 2000 euro

Voté à l'unanimité

5. CONCOURS « BIG CHALLENGE »

Concours facultatif proposé comme chaque année aux élèves volontaires avec participation des familles pour un montant de 3,50 euro par élève.

Un parent demande pourquoi cette somme n'est pas prise en compte par l'établissement.

La participation au « Big Challenge » est votée avec 1 opposition et 22 voix pour

19h42: Départ de Monsieur Courtes

6. QUESTIONS DIVERSES

Planning fin d'année

Pour la seconde année consécutive, le collège est centre de correction pour le DNB fin juin.

Afin de permettre la meilleure organisation possible pour l'examen et les corrections, les élèves de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} sont libérés du 17 au 28 juin 2016.

Les élèves de 3^{ème} seront accueillis pour révision les 20 et 21 juin. À cette occasion la cantine sera ouverte à tous les élèves.

Les 23 et 24 juin 2016 : Brevet des Collèges (ouverture de la cantine pour les 3èmes uniquement)

Du 29 juin au 5 juillet : Accueil pour les 6e/5e/4è avec emploi du temps aménagé et sur inscription.

• Passage à la tablette numérique

Pas d'élément de réponse à ce stade, des expérimentations sont conduites dans certains collèges ; cependant, la fracture numérique existe, nous savons que certaines familles n'ont pas internet à la maison.

• Poids des cartables

Un parent souhaiterait obtenir la possibilité d'accès aux manuels au format PDF pour la maison.

• Bibliothèque

Il semble que ce sont toujours les mêmes élèves qui ont accès au CDI.

Les parents posent la question de savoir s'il est possible de mettre en place des rotations offrant un accès plus large.

Départ de Monsieur Pasquier à 19h55

• Toilettes

Les familles posent le problème du manque de propreté des toilettes ainsi que de l'inexistence de lunettes pour les filles. L'équipe de direction précise à ce sujet que l'entretien des toilettes fait partie des problèmes récurrents (dégradation...) rencontrés. Les toilettes sont nettoyées 2 fois par jour (1 fois avant la récréation de 10h et une avant la pause déjeuner). Il est souhaité qu'elles soient nettoyées avant la récréation de l'après-midi.

• Association "ELLES BOUGENT"

Cette association a pour objectif de faire prendre conscience aux filles qu'elles ont accès, au même titre que les garçons, à des métiers hautement qualifiés notamment dans les filières scientifiques, les plus souvent boudées par la population féminine. Le collège est inscrit, les professeurs de sciences peuvent s'appuyer sur cette association pour lancer des projets.

• **Oral de stage** : 37 parents inscrits pour participer.

• Forfait cantine 2 jours

Cette possibilité n'est pas envisagée par le collège, la direction ne souhaite pas ajouter aux forfaits 3 et 4 jours déjà en vigueur un forfait supplémentaire qui permettrait de ne déjeuner que 2 fois par semaine à la cantine, en contradiction avec les arguments de nombreux parents qui exigent la prise en charge toute la semaine au collège.

L'impossibilité de prévoir le nombre d'élèves potentiellement 1/2 pensionnaire sur chacune des journées possibles ferait de fait prendre le risque de dépassement du seuil plafond de remplissage du réfectoire (180 places assises pour 480 rationnaires).

La séance est levée à 20h05.

La secrétaire de séance

Madame la Principale